

## Les chiffres- clés

**Au 1<sup>er</sup> juillet 2012, le nombre de personnes sous écrou atteint, pour la France entière, 78 262 et le nombre de personnes détenues s'élève à 67 373.**

Ces chiffres, qui représentent des records absolus, traduisent une forte hausse au cours des douze derniers mois : le nombre de personnes sous écrou a augmenté de 4 942, **soit un taux d'accroissement annuel de près de 7 %**, et le nombre de personnes détenues de 2 647 sur la même période, soit une hausse de 4 %.

Parallèlement, le nombre de places opérationnelles en détention est passé de 56 081 à 57 408, soit une augmentation de 1 327 places entre le 1<sup>er</sup> juillet 2011 et le 1<sup>er</sup> juillet 2012.

**Au 1<sup>er</sup> juillet 2012, le nombre de détenus en surnombre s'élève à 12 950, soit 1 765 de plus qu'au 1<sup>er</sup> juillet 2011.** Au total, le **taux moyen d'occupation est de 117 %**, alors qu'il était de 110 % au 1<sup>er</sup> juillet 2010.

Il faut toutefois préciser que **la surpopulation carcérale concerne exclusivement les maisons d'arrêts**, celles-ci, à la différence des établissements pour peine, n'appliquant pas de « *numerus clausus de fait* ».

Ceci explique le fort écart entre les taux d'occupation de ces deux catégories de lieux de détention : au 1<sup>er</sup> juillet 2012, il s'élève à 93 % dans les établissements pour peine et à 133 % dans les maisons d'arrêts.